



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22046202

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

04 AVR. 2022

Le greffier Greffe



N° d'entreprise : **0744 419 768**

Nom

(en entier) : **BAELEN REMBLAI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Bruyères, 2 - 4890 THIMISTER-CLERMONT**

Objet de l'acte : **Démission-Nomination**

Extrait du PV de l'AG du 30/06/2021

5.L'assemblée générale, par un vote spécial et à l'unanimité, révoque Monsieur Mathieu SCHEEN, Administrateur et représentant permanent.

6.A été nommé aux fonctions de représentant permanent de la société, pour une durée illimitée, la SA FIBAMA, qui a accepté ce mandat et l'exercera par la voie de son représentant permanent, Monsieur Marcel BAGUETTE, qui accepte ce mandat..

Procès verbal signé par Monsieur Marcel BAGUETTE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/04/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).